

COMMUNE DE SAINT GERMAIN AU MONT D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N ° 2023-64

L'an deux mille vingt-trois, le 4 décembre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance, en Mairie, sous la présidence de Madame la Maire, Béatrice DELORME. Le quorum était atteint.

Date de convocation : 30/11/2023

Date d'affichage : 05/12/2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 17

Votants :

Etaient présents :

Mme Béatrice DELORME, Mme Sophie PICHON, Mme Sophie PELLIS, Mme Christel BOUSSARD, M. François DANCOURT, Mme Valérie PERARDEL, Mme Anne-Françoise GIBERT, M. Alexandre JOET, M. Joris RENAUD, M. Gérard BERTIN, Mme Stéphanie FAURE, Mme Annette COURTEIX, M. Jean-Michel BINET, M. Philippe POLOME, M. Olivier PERROT, M. Renaud GEORGE, M. Paul DIDIER.

Ont donné pouvoir : M. Philippe PERARDEL, Mme Dominique GALLEY, Mme Audrey GENESSON, Mme Blandine BROCARD, M. Philippe BIGOT.

Absent : M. Thomas TEILLON

Secrétaire de séance : Mme Sophie PELLIS

2023-64) AUTORISATION D'INVESTISSEMENT

Madame la Maire rapporte qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, afin de permettre aux services de dépenser des sommes en investissement avant le vote du budget 2024, le Conseil Municipal doit autoriser ces dépenses dans les limites fixées par la loi.

Délibération :

VU l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction M14 ;

CONSIDERANT la nécessité d'engager des dépenses d'investissement sur l'exercice budgétaire 2024 avant le vote du budget ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide :

- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer dès le 1^{er} janvier 2024 toute pièce relative au paiement des dépenses d'investissement à concurrence de 25% du montant des prévisions budgétaires des chapitres 13, 020, 20, 204, 21, 23 et 26 de l'année 2023 selon les modalités suivantes :

Chap.	Intitulé	Budget 2023	Crédits Ouverts 2024
13	Subventions investissement reçues	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	53 050,00 €	13 262,50 €
202	Frais de réalisation documents d'urbanisme		2 000,00 €
2031	Frais d'études		7 262,50 €
2033	Frais d'insertion (annonces marchés)		2 000,00 €
2051	Concessions et droits similaires		2 000,00 €
204	Subvention d'équipement versées	3 000,00 €	750,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 291 042,26 €	322 760,57 €
2118	Autres terrains		2 130,22 €
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		2 130,22 €
2128	Autres agencements		21 495,85 €
2135	Installations générales		23 884,28 €
2151	Réseaux divers		21 495,85 €
2152	Voirie		38 408,51 €
2158	Autres installations, matériel		21 302,20 €
2181	Installations générales		42 604,39 €
2182	Matériel de Transport		42 604,39 €
2183	Matériel de bureau et informatique		21 495,85 €
2184	Mobilier		42 604,39 €
2188	Autres immobilisations corporelles		42 604,39 €
23	Immobilisations en cours	35 000,00 €	8 750,00 €
2318	Autres immobilisations corporelles		8 750,00 €
26	Titre de participation	1 000,00 €	250,00 €
020	Dépenses imprévues	50 000,00 €	-

VOTES :

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

La secrétaire de séance,
Sophie PELLIS



POUR EXTRAIT CONFORME,
La Maire,
Béatrice DUBOIS

